

EXAMEN TAXI – VTC Département 72 SARTHE**Session Admission (pratique) – 8,9 ET 15 JUIN**

Dans le cadre du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire ne publie plus vos données personnelles. Vous êtes, de ce fait, identifié(e) grâce à votre n° d'inscription attribué par la plateforme www.exament3p.fr lors de votre inscription.

« EN AUCUN CAS, IL NE PEUT Y AVOIR D'ERREUR DANS L'ORDRE DES CHIFFRES »

Type de dossier	Département	Numéro de dossier	RESULTAT
VTC	72	00001926	REUSSITE
VTC	72	00015337	REUSSITE
VTC	72	00021534	REUSSITE
VTC	72	00021783	REUSSITE
VTC	72	00041039	ECHEC
VTC	72	00041690	REUSSITE
VTC	72	00043739	ECHEC
VTC	72	00045665	REUSSITE
VTC	72	00048383	REUSSITE
VTC	72	00049886	REUSSITE
VTC	72	00049943	REUSSITE
VTC	72	00050560	REUSSITE
VTC	72	39710PE2	REUSSITE
TAXI	72	00053875	ECHEC
TAXI	72	00054488	REUSSITE
TAXI	72	00054612	REUSSITE
TAXI	72	00054617	REUSSITE
TAXI	72	00054963	ECHEC
TAXI	72	00055600	ECHEC
TAXI	72	00055643	REUSSITE
TAXI	72	00055716	REUSSITE
TAXI	72	00055835	REUSSITE
TAXI	72	00056353	REUSSITE
TAXI	72	00068991	REUSSITE
TAXI	72	00053875	ECHEC
TAXI	72	00054488	REUSSITE

Le Mans, le 16 juin 2026

La Présidente de la CMA
Niveau départemental - Sarthe

Fabienne MALHAIRE – BOULANGER

